

Les points d'apport volontaire

En 2015, afin de répondre aux objectifs du plan local de prévention du syndicat Emeraude, la municipalité a décidé de déployer son réseau de collecte en implantant des points d'apport volontaire (PAV), soit un pour 2 000 habitants.



Les bornes textile

Le service développement durable a proposé un plan d'implantation de nouvelles bornes textiles sur le domaine public. Cette action a été menée en partenariat avec le syndicat Emeraude et son prestataire la société ECO-TEXTILE.

21 PAV pour le textile / linge / chaussures (TLC) sont ainsi déployés sur le territoire et collectés initialement une fois par semaine, tous les vendredis.

Les PAV accueillent tous les vêtements, chaussures ainsi que le linge de maison dont on n'a plus l'usage. Même usés ou déchirés, ils seront triés et valorisés par des professionnels. Ils bénéficieront d'une seconde vie, sous forme de nouveaux produits (vêtements, emballages, isolants, produits de rembourrage). Il est recommandé de déposer dans les bornes textiles et dans un sac-poubelle de 30 litres maximum, les vêtements ainsi que le linge (propres et secs) même s'ils sont usés. Les chaussures s'attachent par paires, dans un sac bien fermé. Il est conseillé de déposer dans la borne la plus proche de votre secteur lorsque celle-ci est pleine afin d'éviter des débordements. Face aux défauts du collecteur et de la hausse des incivilités, la ville a du procéder à l'enlèvement de plusieurs bornes. Vos points actuels sont situés :

- 20 boulevard Maurice Berteaux - Groupe scolaire Pasteur

- Rue Marcel Pagnol - Sous autopont
- Angle rue de Cernay et rue de Magendie
- Chemin de la Tour du Mail - Lycée
- Rond-point du Chêne (2 bornes)
- 88 rue du Poirier Baron - Palais des sports Jean-Claude Bouttier
- Angle boulevard Gambetta et rue Gaston Ramon
- Stade Auguste Delaune - Face aux 53-55 rues du Lieutenant Keiser
- Rue du Buisson (pas éco-textile)
- Rue de la Horionne - Hypermarché Carrefour (pas éco-textile)

Les bornes à verre

Des PAV pour le verre sont également implantés sur la ville :

- Angle Rue Marcel Pagnol/avenue de la Sabernaude
- Rue du Poirier Baron - Parking de la galerie marchande
- Gare de Sannois - Rue de la Gare
- Boulevard Maurice Berteaux/Rue Guynemer
- Avenue Damiette - Proche du parc canin
- Parking du marché (bd Charles de Gaulle)
- Chemin de la Butte du Montrouillet - Restaurant Le Moulin de la Galette
- Parking Jean Moulin - Allée Jean Moulin
- Rond-Point de la Tour du Mail - Chemin de la Tour du Mail
- Parking centre commercial Carrefour / Mc Donald
- Résidence Le Bas des Aulnaies - Rue Pierre Loti - Angle allée Boileau
- Rue de la Horionne - Entrée du cimetière

Service développement durable

Hôtel de ville

Place du Général Leclerc

95110

Sannois

01 39 98 20 74

developpement.durable@sannois.fr

Document(s)

[Emplacement bornes textile](#)